



SOMMAIRE

- P2** • ÉDITO
- P3** • LE MOT DU MAIRE
• EN DIRECT DES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
- P4** LES INFOS DE L'OFFICE
DE TOURISME
- P5/6** BUDGET
- P7/9** RÉSEAU INTERNET
- P10** SEMAINE DES
PROPRIÉTAIRES
ÉTÉ 2021
- P11/13** INFOS PRATIQUES
- P14** • ACTIVITÉS SPORTIVES
ET DE LOISIR
• LES TEMPS FORTS
DE L'HIVER

POUR RESTER INFORMÉ

- Vous trouverez toutes les informations concernant l'Alda sur le site :

alda-avoriaz.eu

Pour recevoir les flashes info Alda et/ou l'Avoriazien, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de nos services à l'adresse :

alda-avoriaz@orange.fr

(votre adresse restera confidentielle).

- Newsletter de l'Office de Tourisme :
- inscrivez-vous sur la liste de diffusion de l'Office de Tourisme sur :

www.avoriaz.com



AVORIAZ
Portes du Soleil 1800

**STATION OUVERTE
TOURISTIQUEMENT
À PARTIR DU
10 DÉCEMBRE 2021**

Horaires secrétariat ALDA

Saison hiver 2021/2022 :
du lundi au vendredi de
9h à 12h et 13h30 à 16h30.
De 9h à 13h le mercredi.



ÉDITO

Chers Avoriaziens,

L'hiver est arrivé. La neige est abondante. Les conditions sanitaires ne sont pas optimales comme nous le savons tous mais la configuration de cette fin d'année semble vouloir nous permettre de profiter pleinement d'Avoriaz et de son environnement qui nous est si cher.

Même si bon nombre d'entre vous, propriétaires, avez pu profiter de la station dans un mode d'ouverture dégradé l'année dernière, nous ne pouvons que nous réjouir que cet hiver permette à nos divers professionnels de remettre le pied à l'étrier et les autorise à renouer avec leurs activités qui ont été très fragilisées depuis mars 2020.

L'activité de l'ALDA – même si sa conduite ne peut être comparée à celle d'une activité commerciale tributaire d'un chiffre d'affaires à géométrie variable – aura, elle aussi, été largement perturbée depuis ce premier confinement. Les directives gouvernementales en vigueur l'hiver dernier nous ont conduit à organiser deux de nos Assemblées Générales par voie de consultation écrite. L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2021 a notamment permis de renouveler le tiers sortant du Syndicat de l'ALDA et de procéder dans la continuité à la nomination d'un successeur à Guy DION, président démissionnaire.

Notre Assemblée a finalement été en mesure de se réunir de manière présentielle en août 2021, ce rendez-vous annuel permettant de voter le projet de budget de l'exercice comptable 2021- 2022. Je tiens à vous faire remarquer que nous avons cette année procédé à une légère augmentation de notre cotisation, cette dernière passant de 4,30 €/m² à 4,60 €/m². Cette indexation s'avérait indispensable et était souhaitée par un certain nombre de nos membres depuis plusieurs années afin de répondre à l'augmentation régulière de nos charges fixes et de pouvoir relancer un programme d'investissement nécessaire, Avoriaz devant demeurer dans le peloton des stations de montagne qui évoluent dans un environnement de plus en plus compétitif.

Je profite de la tribune qui m'est accordée pour vous rappeler les diverses missions prises en charge par notre association :

- **La gestion de l'accueil station** qui intègre la coordination des transports, le renseignement du public, la supervision des autorisations d'accès et la gestion des luges à bagages.
- **L'embellissement et le traitement des espaces verts.**

- **La gestion du réseau de télédistribution** horizontal du lotissement vous permettant de bénéficier des services TV et internet.

- **La propriété des passages publics** dont la gestion courante est en revanche assurée par la Communauté de Communes du Haut-Chablais que je tiens à remercier pour l'investissement consenti cette année avec le remplacement à neuf de l'escalator haut de la coursive des Fontaines-Blanches.

- **Le respect de la charte architecturale** et de la réglementation sur les enseignes.

Tous ces points revêtent une grande importance pour notre communauté mais s'ils devaient être hiérarchisés, nul doute que le respect de la charte architecturale serait en première position du classement. Je vous rappelle que l'ALDA est consultée par la mairie pour tout projet de construction ou de modification de l'existant et qu'elle émet à ce titre des préavis par le biais de sa commission urbanisme, ces derniers n'étant cependant que consultatifs. Ces examens revêtent un caractère technique afin de s'assurer de la concordance des projets avec le concept avoriazien et la réglementation en vigueur. Je demeure convaincu que l'ALDA joue un rôle majeur dans le traitement des questions d'urbanisme et qu'elle doit à tout prix le conserver pour continuer à faire part de ses analyses vigilantes auprès des services instructeurs.

Restons sur ce thème de l'urbanisme ; il est de mon devoir de vous informer que la Communauté de Communes du Haut-Chablais (CCHC) a procédé à l'arrêt du nouveau PLUI-H le 14 septembre 2021. Ce projet de règlement couvre les 15 communes du Haut-Chablais dont Morzine-Avoriaz. Il est désormais accessible au public et consultable sur le site internet de la CCHC. Il a fait l'objet d'une notification d'arrêt auprès des Personnes Publiques Associées (PPA : Préfet, Présidents du Conseil Régional, Départemental, des chambres consulaires, DDT...) qui disposent d'un délai de trois mois pour formuler leurs remarques, éventuellement prises en compte pour en modifier certains contenus. L'ouverture d'une enquête publique ouverte aux citoyens est envisagée vers le 15 décembre 2021, elle sera aussi conduite de manière dématérialisée. Cette consultation des citoyens est l'occasion pour chacun de pouvoir s'exprimer auprès du commissaire enquêteur qui jugera de la nécessité de prendre en compte les remarques qui y seront formulées. L'ALDA est bien entendu mobilisée et fera part de ses éventuelles suggestions dans le cadre de cette enquête publique sachant que ce document fixe les objectifs de planification

et d'aménagement pour les 20 ans à venir. Il convient d'ores et déjà de noter que notre association, comme cela est déjà précisé dans le texte du PLU modification n°10 en vigueur, devra être consultée dans le cadre de tout projet d'aménagement sur le territoire du lotissement, ceci venant ainsi pérenniser l'une de nos missions essentielles : la sauvegarde du concept architectural de la station.

Je terminerai cette parenthèse urbanistique en vous indiquant que l'ALDA s'intéresse actuellement de très près à la nouvelle réglementation portant sur le renforcement de la sécurité incendie en façade applicable aux nouvelles constructions et rénovation des immeubles de moyenne hauteur qui vient exclure l'usage du bois en le remplaçant par des matériaux alternatifs pour les immeubles mesurant plus de 28 mètres : vous saisissez certainement l'importance de ce sujet et l'urgence de devoir y répondre.

Concernant les services internet, l'ALDA a entamé en novembre 2021 une campagne de communication annonçant la suspension du service réseau internet distribué sur son infrastructure coaxiale horizontale pour septembre 2022. Après cette date, seuls les modems connectés à la fibre pourront fonctionner. Vous trouverez inclus à ce bulletin un article y faisant référence et je vous invite à en prendre connaissance. Je rappelle simplement que cette annonce s'inscrit dans la continuité des informations régulièrement diffusées depuis 2018 par le biais des comptes-rendus d'Assemblée Générale et de ce même bulletin.

Je termine cet éditorial en adressant mes vifs remerciements à l'équipe municipale qui a souhaité, en concertation avec l'ALDA, entamer une réflexion sur la délivrance des autorisations de circulation et le régime qui leur est applicable, ce qui donnera lieu, nous l'espérons tous, à une amélioration du ressenti de notre clientèle vis-à-vis de la circulation d'engins mécaniques sur l'emprise de notre lotissement. Nous sommes conscients que des moyens de circulation sont indispensables pour exercer certaines activités dans un environnement alpin contraignant, mais un « tour de vis » était très certainement nécessaire.

Je vous souhaite à toutes et tous d'heureuses fêtes de fin d'année et d'excellents séjours à Avoriaz.

La neige est là : profitons-en !

ÉRIC DUSSART
PRÉSIDENT DE L'ALDA

LE MOT DU MAIRE

Aux prémices d'une nouvelle saison, je tenais à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour insuffler du dynamisme à Avoriaz cet été : les socioprofessionnels ouverts, les services de la Mairie ainsi que l'Office de Tourisme qui a su proposer des animations variées. Ainsi, notre station a enregistré une bonne fréquentation et chacun, touristes ou résidents, a pu profiter paisiblement de la montagne grâce à un encadrement strict des travaux.

Ces notes positives nourrissent de belles ambitions pour la saison hivernale. La collectivité se mobilise, dans un contexte encore incertain, pour garantir la tenue des nombreuses manifestations dans les meilleures conditions sanitaires. Avoriaz se tient prête à accueillir son public qui semble impatient de retrouver les joies de la glisse et de découvrir de nouvelles activités ludiques ou sportives.

Cette nouvelle année nous impose de regarder vers l'avenir. En concertation avec l'Alda et les socio-professionnels, la commune reste soucieuse de préserver le caractère authentique et la féerie si particulière de notre station. Le PLUi-H (plan local d'urbanisme intercommunal et d'habitat) a été validé par la Communauté de Communes du Haut-Chablais avec notamment, le classement et la protection de la station d'Avoriaz par la définition d'un périmètre et d'un règlement strict.

Parmi les autres sujets évoqués, nous continuons à travailler sur l'uniformisation des terrasses d'Avoriaz et sur la réglementation des enseignes pour une finalisation et mise en application en fin d'hiver.

Quels que soient les défis à venir, nous restons avec toute l'équipe municipale à votre écoute. Nous vous souhaitons une très belle saison d'hiver. Rendez-vous au printemps pour un bilan que nous espérons plus que positif.

**FABIEN TROMBERT,
MAIRE DE MORZINE-AVORIAZ**

EN DIRECT DES REMONTÉES MÉCANIQUES

L'hiver dernier, nous avons vécu un moment étrange, hors du temps, avec une saison complète de fermeture. Nous avons essayé de maintenir un minimum d'accueil avec un peu d'activités autorisées. La préfecture nous a donné une dérogation pour l'ouverture du 3S sans autorisation de faire du ski...

C'était bien entendu une énorme frustration pour tous, y compris nos salariés, d'autant plus que nos voisins Suisses fonctionnaient normalement.

Nous avons mis en place des pistes de ski de randonnée qui finalement étaient empruntées par de nombreux pratiquants différents (piétons, luge...) et vous êtes un certain nombre à être venus vous oxygéner en montagne dans ce climat morose.

Cette année démarre sous de meilleurs auspices avec sans doute l'obligation d'avoir un pass sanitaire pour skier... Finalement quand il n'y a plus que ça.

Le port du masque restera obligatoire dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques.

Un peu de nouveautés commerciales avec l'amélioration de notre « Dynamic Pricing » sur notre site de vente en ligne www.skipass-avoriaz.com ; plus l'achat sera anticipé, plus le prix sera attractif.

À noter aussi notre application « Avoriaz Up and Down », un bon moyen de rester connecté avec le domaine skiable.

Côté travaux, cette année peu de nouveautés ; nous préparons l'avenir avec des projets d'investissements à moyen terme comme le remplacement du Lac-Intrêts, la réfection de l'ancienne gare supérieure du téléphérique, le Plateau et une retenue collinaire dans le secteur de Séraussaix. Vous constaterez que les travaux de transformation de l'ancien téléphérique ont commencé. Cela génère un peu de désagrément mais il faut passer par là. L'objectif est de réaliser un beau lieu d'accueil clients couvrant le rez-de-chaussée de l'ensemble du bâtiment.

La SERMA reste engagée dans les thématiques environnementales et plus largement sociétales. Nous avons été actifs dans l'obtention du label Flocon Vert au niveau de Morzine-Avoriaz. Nous avons de nombreuses actions en cours visant à une utilisation plus raisonnée de nos ressources.

Toute l'équipe de la SERMA vous souhaite une très bonne saison de ski.

**THOMAS FAUCHEUR
DIRECTEUR SERMA**





LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Malgré une situation sanitaire encore loin de la normalité, l'été a été réussi pour Avoriaz.

Notre station a enregistré une hausse de fréquentation de près de + 9 % par rapport à l'été 2020, qui était déjà une très belle saison.

2021 est ainsi devenu l'été record pour Avoriaz depuis, que la mesure de fréquentation sous la forme actuelle existe, soit plus de 10 ans.

Pourtant, la météo n'a pas favorisé la fréquentation en altitude !

De plus, le contexte sanitaire nous a obligé à annuler des événements (Ouréa Trail, Harley Days), à diminuer la fréquentation d'autres (600 participants au festival de danse contre 1 500 en 2019) et limiter la venue des vacanciers étrangers.

Ce résultat est remarquable car la fréquentation moyenne des stations d'altitude, comparables à Avoriaz, est en baisse de - 2 %.

Mais comme nous l'avons écrit dans le dernier bulletin Avoriazien, les marges de progression de notre station en été sont importantes. Il ne faut donc pas se satisfaire de ces résultats mais poursuivre le travail pour les amplifier.

En ce qui concerne l'hiver à venir, le travail de promotion, communication et commercialisation a été entamé il y a de nombreux mois. Il va bien entendu se poursuivre jusqu'au printemps prochain.

Au moment où nous écrivons ces lignes, cet automne 2021, il est encore trop tôt pour présager de la réussite de la saison à venir.

Ce qui est certain, c'est que l'appétence pour la montagne et l'envie de séjour à la montagne sont bien présentes chez les vacanciers. Tous les indicateurs et les résultats des actions marketing le confirment.

Néanmoins des incertitudes demeurent. La clientèle étrangère, qui représente 46 % de la fréquentation d'Avoriaz sur un hiver normal, y est particulièrement sensible.

On peut donc penser que cette saison sera bien meilleure que la précédente. Et pour cause, en reprenant le slogan en vogue : « cet hiver, c'est ouvert ! ». Mais il semble encore trop tôt pour retrouver les conditions de pleine fréquentation d'un hiver normal.

Pour que vos vacances dans votre station soient le plus agréable possible, en plus des services, commerces et autres lieux que vous appréciez, l'équipe de l'Office de Tourisme a concocté un programme complet :

- vous retrouverez bien sûr les **rendez-vous animations** quotidiens,
- les dates symboliques ne seront pas oubliées avec le spectacle de **Noël**, la soirée du **Nouvel An** ou les parades de **Carnaval** pendant les vacances de février,
- au niveau des événements le **Rock On Snowboard** ouvrira la saison du 10 au 12 décembre,
- bien entendu, le festival **Rock The Pistes** aura lieu du 13 au 19 mars sur l'ensemble des Portes du Soleil,
- l'**Infinite Lines**, organisé en partenariat avec Red bull, rassemblera les meilleurs riders mondiaux en freeride, freestyle et back country dans le vallon du Formet,
- le mois de mars se clôturera avec 2 épreuves du **Freeride World Qualifier** sur les faces de Vorlaz.

Au rayon des nouveautés de l'année, ne manquez pas de profiter :

- du cours de **squash** totalement rénové
- de l'espace d'**escalade** / blocs qui a connu un fort succès cet été
- de la remise en service de la **salle Altiforme** avec tous les soirs des cours proposés entre 19h et 21h par des professeurs diplômés: fitness, yoga, Qi Gong, concert méditatif...
- de l'**Hado** : un e-game que l'on pourrait qualifier le sport collectif en réalité augmentée ou de balle au prisonnier futuriste.

Nous espérons partager avec vous un bel hiver à Avoriaz. Bien cordialement.

SÉBASTIEN MÉRIGNARGUES
DIRECTEUR OFFICE TOURISME





BUDGET 2021-2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1 - RECETTES

A - Assiette des cotisations réajustée à 266 314,25 m²

Une légère variation est constatée sur l'assiette des cotisations de l'association. En effet, des relevés de surface de plancher ont été communiqués à nos services dans le cadre de projets d'extension/modification de l'existant ou de nouvelles constructions.

L'application d'une cotisation de 4,60 €/m² va générer une recette de : **1 225 046 €**.

B - Recettes complémentaires :

1. REDEVANCE M² : 20 000 €

La résolution votée par l'AGE ALDA de 2013 prévoyait la facturation de cette redevance à la délivrance du permis de construire.

L'usage retenu depuis plusieurs années a été d'enclencher cette facturation au commencement des travaux. La pratique a fait apparaître l'incohérence d'intégrer ces ressources potentielles au budget de fonctionnement. En effet, certains projets sont parfois décalés, modifiés, retardés ou voire même abandonnés, ce qui génère un déséquilibre dans les recettes de l'ALDA.

Il ne sera tenu compte que d'une recette prévisionnelle de 20 K€ pour l'exercice 2021-2022. Il serait souhaitable d'abandonner à terme la prise en considération de ces recettes « incertaines ».

2. PRODUITS DIVERS : 11 000 €

Espérant retrouver une activité d'exploitation normalisée, un produit estimatif de **11 000 €** est reconduit pour le budget 2021-2022 (essentiellement généré par l'exploitation de la bagagerie de l'accueil station et la distribution automatique de boissons chaudes).

3. LOCATION FIBRES NOIRES : 3 600 €

Cette facturation correspond à la location de liens de fibre optique noire à un opérateur extérieur utilisant l'infrastructure fibre optique

horizontale de l'ALDA pour desservir 3 de ses clients à Avoriaz.

Le loyer de chaque desserte est de 1 200 € par an. Recette prévue : 3 600 €.

4. CCHC / REFACTURATION ÉLECTRICITÉ PASSAGE PUBLIC SNOW + LOCAL : 1 100 €

5. PARTICIPATION ACCUEIL : 46 500 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :

- **SERMA** : 20 000 € (sachant que l'ALDA reverse aussi 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- **Hébergeurs** : 10 € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 22 000 €.
- Un **complément de recette** de 4 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (3 entités connues).

2 - DÉPENSES

1. MAINTENANCE ET SUPERVISION DU RÉSEAU (INTERNET ET TV) : 160 000 €

La somme allouée l'année dernière est reconduite pour le budget 2021-2022.

Le service conserve pour objectif de proposer des délais de résolution réduits pour les incidents faisant l'objet de déclarations au niveau du support hotline.

2. CHARGES DE PERSONNEL

L'ancienneté de certains personnels et la nécessité d'augmenter le temps de travail de la secrétaire de l'association qui ne correspond pas aux besoins sur certains mois de l'année.

Total : **604 000 €** dont :

- 312 000 € : gestion du sans voiture (service de l'accueil station),
- 292 000 € : espaces verts, personnel technique, direction.

COÛT GLOBAL DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE TV - INTERNET POUR L'EXERCICE 2021 - 2022

Contrat de maintenance, supervision et assistance GIE SUMNET	160 000 €
Achat de bande passante (en cours de négociation)	72 000 €
Travaux réseau	0 €
TOTAL	240 000 €

QUOTE-PART RÉSEAU / M²/an (n'intègre pas les amortissements)

2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
0,87	0,87	0,87	0,69	0,74	0,47
Statu quo maintenance	Statu quo maintenance	Augmentation maintenance	Baisse coût bande passante	Activation service de présence sur site en saison	

VOLUME GLOBAL BANDE PASSANTE

2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
3 gigas - Période scolaire hivernale		1,6 gigas		1,3 gigas	1 giga

DÉBIT ALLOUÉ AUX UTILISATEURS

2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Fibre		100 mégas symétriques			40 mégas symétriques
Câble coaxial		8 Mbps Dw / 0,75 Mbps Up		De 6 Mbps Dw / 0,512 Mbps Up à 8 Mbps Dw / 0,718 Mbps Up	De 4 Mbps Dw / 0,256 Mbps Up à 6 Mbps Dw / 0,512 Mbps Up

Dw : download / Up : upload



BUDGET 2021-2022

BUDGET D'INVESTISSEMENT

ACCUEIL

1. POURSUITE DE LA NUMÉRISATION DE LA GESTION DES TRANSPORTS

• Développement d'une application ANDROID pour gestion des transports : 75 000 €

Ce développement additionnel avait déjà été mis en suspens pour l'exercice 2020-2021.

Pour rappel, un premier outil informatique avait été mis en œuvre et rendu opérationnel pour la saison hiver 2019/2020 permettant d'améliorer et de faciliter le recueil et la distribution des demandes de transport formulées auprès de l'accueil station.

Ce développement complémentaire vise à poursuivre l'optimisation de la gestion du transport de personnes permettra à terme de géolocaliser le parc de chenillettes et de traîneaux.

2. BAGAGERIE ACCUEIL STATION - RAYONNAGES : 4 152 €

3. MOBILIER VESTIAIRE ACCUEIL : 5 000 €

RÉSEAU TV INTERNET

1. DÉPLOIEMENT TÊTE DE RÉSEAU GPON : 46 631 € (financement par appel de fonds AGO 2018)

Ce montant correspond aux ressources nécessaires pour assurer le service GPON des immeubles qui seront raccordés à la fibre optique au cours de l'exercice prochain.

2. DÉPLOIEMENT HORIZONTAL G-PON : 33 530 € (Raccordement des quartiers Amara et Crozats au réseau horizontal fibre optique de l'ALDA)

Le financement du raccordement des « nouveaux quartiers » Amara et Crozats n'avait pas été intégré à l'appel de fonds pour travaux de déploiement du réseau fibre optique voté par l'Assemblée Générale de l'ALDA en août 2018 sachant qu'à cette époque, les copropriétés concernées n'avaient pas pour perspective de s'équiper verticalement. En revanche, les différents immeubles constituant ces quartiers avaient bien été appelés pour s'acquitter de cet appel de fonds.

Le Syndicat du 19 avril 2021 a fait part de son souhait de raccorder ces quartiers au réseau horizontal en considération d'une demande émergente de certains copropriétaires.

3. TRANSCIVEIRS FIBRE/COAX EN PIEDS D'IMMEUBLES : 10 107 €

Comme indiqué depuis plusieurs années, la fourniture du service coaxial horizontal de l'ALDA sera abandonnée à l'automne 2022 (voir note d'information jointe à ce bulletin). Cette suspension du service doit être anticipée et des transceivers fibre/coax doivent être déployés pour permettre la continuité de l'acheminement du signal TV aux immeubles et chalets à compter de cette date. Concrètement, l'installation de ces modules permettra d'acheminer le signal TV sur les réseaux coaxiaux verticaux des immeubles.

L'avantage du matériel qui a été retenu est de disposer d'une technologie passive ne nécessitant pas d'alimentation électrique.

SERVICES PUBLICS

1. PORTES COURSIVE PUBLIQUE DU SNOW : 6 480 €

Vétusté des portes.

2. PORTES COURSIVE PUBLIQUE MULTIVACANCES : 6 480 €

Vétusté des portes.

SYNTHÈSE

TOTAL DES RECETTES 1 336 888 €

TOTAL DES DÉPENSES 1 414 130 €

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL -77 242 €

L'Assemblée Générale Ordinaire ALDA d'août 2021 a validé un budget déficitaire de 77 242 € fondé sur une cotisation de 4,60 €/m².

Ce résultat déficitaire intègre une quote-part d'amortissements prévisionnels de 151 000 €.

Il est à noter que 60 088 € de ce poste amortissements correspondent au déploiement de notre réseau horizontal fibre optique (différents segments dans la station et le matériel nécessaire en tête de réseau) et que le financement de cette infrastructure est supporté grâce à l'appel de fonds pour travaux validé par l'AGO ALDA du 10 août 2018 : Appel de 283 000 € complété par l'utilisation de la redevance sur les constructions nouvelles du bâtiment Crozats C0 pour 245 000 €).

Nous invitons les personnes souhaitant bénéficier de davantage d'informations sur la structure budgétaire de notre association à consulter notre site internet à l'adresse :

<http://www.alda-avoriaz.eu>

Tous les éléments relatifs aux clôtures de compte et aux votes des budgets prévisionnels sont en effet consultables dans le pavé « Comptes-rendus Assemblées Générales ».

ÉVOLUTION DE LA COTISATION ALDA DEPUIS 2012 :

2012-2013 : 4,20 2016-2017 : 4,20 2020-2021 : 4,30
2013-2014 : 4,20 2018-2019 : 4,20
2014-2015 : 4,20 2019-2020 : 4,30

BUDGET 2021-2022	
RECETTES / Cotisation 4,60 €/m ²	
Cotisations	1 225 045 €
Redevances sur les constructions nouvelles	20 000 €
Produits divers	11 000 €
Location fibre noire	3 600 €
Produits financiers	200 €
Commune (refacturation entretien espaces verts communaux)	29 442 €
CCHC (Refacturation électricité passage public Snow + local)	1 100 €
Participations accueil station :	
• Hébergeurs	22 000 €
• Location desks entrée station	4 500 €
• SERMA	20 000 €
TOTAL RECETTES	1 336 888 €
DÉPENSES	
Achats	90 450 €
Dont espaces verts	14 000 €
Dont fluides	18 200 €
Services extérieurs	556 880 €
Dont espaces verts	100 800 €
Logement personnel	90 000 €
Assurances et honoraires	61 800 €
Charges de copropriété	25 000 €
Réseau câblé / TV / internet	232 000 €
Salaires et charges	610 800 €
Dont permanents et techniques saisonniers	237 000 €
Saisonniers espaces verts	75 000 €
Gestion du sans voiture	312 000 €
Divers	156 000 €
Dont amortissements	151 000 €
TOTAL DÉPENSES	1 414 130 €
SOLDE	-77 242 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-77 242 €

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



RÉSEAU INTERNET



BILAN HIVER 2020-2021

Les statistiques qui sont proposées ci-dessous ont été réalisées dans un contexte d'ouverture dégradée de la station induite par le contexte sanitaire :

- 388 incidents traités par le support téléphonique entre le 1^{er} décembre 2020 et le 26 avril 2021.
- Sur ces 388 incidents, 102 rendez-vous ont été planifiés chez les clients.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF : 299 SOIT 77 %

- Paramétrage wifi.
- Prises DATA bricolées ou non conformes dans les appartements.
- Câbles modems ou TV défectueux, bricolés ou non conformes.
- Problèmes de paramétrage TV ou de décodeurs TV non HD : demande en forte baisse.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ : 84 SOIT 21,6 %

Problèmes de répartiteurs d'étage défectueux ou d'ampli d'immeuble mal réglés.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME ALDA : 5 SOIT 1,2 %

Problème de surtension électrique : 1 évènement.

BANDE PASSANTE

- La ressource globale de 1,6 Gbps n'a jamais été saturée.
- **Pic d'utilisation**
 - Pic atteint dans les semaines du 13 et du 20/02/2021 avec une consommation de bande passante de 950 Mbps en download.

BILAN ÉTÉ 2021

- 103 incidents traités par le support téléphonique entre le 29 mai 2021 et le 3 septembre 2021.
- Sur ces 103 incidents, 29 rendez-vous ont été planifiés chez les clients.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF : 60 SOIT 58,25 %

La typologie des incidents est similaire à celle relevée au cours de l'hiver.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ : 3 SOIT 3 %

Problèmes de répartiteurs d'étage défectueux ou d'ampli d'immeuble mal réglés.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME ALDA : 37 SOIT 35,9 %

Ces incidents sont pour l'ensemble d'entre eux liés aux problèmes d'interférence rencontrés sur le réseau TV. Ces problèmes sont liés à un problème de diffusion de chaînes françaises suite à un incident FranSat ainsi qu'à des perturbations sur les fréquences de diffusion TV par les émetteurs installés en juin par certains opérateurs.

BANDE PASSANTE

- La ressource globale de 1,6 Gbps n'a jamais été saturée.
- **Pic d'utilisation**
 - Pic atteint dans la semaine du 7 au 13 août avec 890 modems connectés avec une consommation de bande passante de 760 Mbps en download.
 - Nombre total de modems : 2 500 (fibre + coaxial).

Dont modems fibre installés :

- Hiver 19/20	500
- Eté 20	700
- Hiver 20/21	900
- Juin 21	1050
- Novembre 21	1 200

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

RAPPEL DU MODÈLE RETENU PAR L'ALDA :

- 1 L'ALDA est ainsi en charge du fibrage horizontal de la station.
- 2 Le déploiement vertical est pour sa part à prendre en charge par les copropriétés. Ces dernières conservent la liberté d'effectuer une mise en concurrence de plusieurs sociétés pour déployer leur infrastructure. En revanche, les travaux devront être réceptionnés par SUMNET GIE pour s'assurer de la conformité des installations et être connectés au réseau ALDA par SUMNET.
- 3 La connexion dans l'appartement reste à assumer de manière individuelle par le propriétaire.

Conformément aux annonces et informations régulièrement diffusées depuis 2018 par le biais des comptes-rendus d'Assemblée Générale et du bulletin L'Avoriazien, la suspension du service internet/TV distribué par l'ALDA par son infrastructure coaxiale horizontale est programmée pour septembre 2022.

Les modems connectés aux prises coaxiales (répondant à la norme DOCSIS) ne recevront donc plus de signal internet à compter de septembre 2022 et ils ne sont pas compatibles avec la technologie fibre optique. Un avis d'alerte est annexé à ce bulletin et nous vous invitons à en prendre connaissance.

Si vous souhaitez continuer à bénéficier du service internet à compter de septembre 2022, nous vous encourageons à anticiper cette migration technologique en installant un modem fibre si votre copropriété est déjà équipée.

Pour des raisons évidentes de planning et d'organisation, nous vous recommandons vivement d'anticiper cette migration dès à présent et de ne pas attendre septembre 2022.

Si le fibrage vertical de votre immeuble a déjà été réalisé (Cf. tableau intégré dans ce bulletin) et que vous souhaitez vous équiper d'un modem fibre, les options suivantes sont possibles :





RÉSEAU INTERNET (suite)

I. ACQUÉRIR VOTRE MODEM FIBRE ET VOUS CONNECTER AU BOITIER D'ÉTAGE EN VOUS RAPPROCHANT DE SUMNET

Contactez le **04 50 26 48 40** pour engager la procédure dédiée auprès de SUMNET GIE, prestataire de l'ALDA dans le cadre de la supervision/maintenance de son réseau horizontal.

Celle-ci inclut l'acquisition du modem, la connexion au boîtier d'étage, l'installation et la mise en service du modem au prix de 380 € ttc. *[Ce tarif est indicatif à la date de cet avis pour toute commande passée avant le 01/01/2022 et dans la limite des stocks disponibles ; il sera ensuite porté à 435 € ttc hors conditions de règlement, les conditions tarifaires du producteur ayant évolué].* Nous vous rappelons aussi qu'une alimentation électrique doit être installée à proximité du modem.

Ces modems permettent la réception des services internet et TV par l'infrastructure fibre optique. Ce tarif indicatif inclut la fourniture du modem, l'installation et le branchement ainsi que l'enregistrement de l'appareil sur l'outil de supervision ALDA (80 €).

II. ACQUÉRIR UN MODEM FIBRE PEUT ÊTRE RÉALISÉ INDÉPENDAMMENT DE SUMNET, CERTAINES RÉFÉRENCES DEMEURENT OBLIGATOIRES

Si le modem fibre aussi dénommé ONT (Optical Network Terminal) est acquis auprès d'un distributeur tiers, il doit être de marque TELEVES et correspondre aux références suivantes :

- **769501 ONTO** : ce modèle ne dispose pas de sortie coaxiale pour la télévision.
- **769502 ONTH**
- **769514 ONTHACN**

Nous attirons votre attention sur le fait que la mise en service de tout modem fibre acquis chez un distributeur tiers sera soumise à un référencement devant être effectué par SUMNET GIE (facturé 80 € ttc).

Ce service facturé n'inclut pas l'installation et le branchement du matériel chez le propriétaire.

Il ne concerne que la déclaration du matériel sur le réseau ALDA et constitue uniquement une mise à disposition de moyen et en aucun cas un engagement en matière de résultat.

Le branchement à domicile peut s'avérer complexe et des données techniques seront également exigées par le technicien référent SUMNET : la présence d'un technicien qualifié dépêché par le distributeur auprès duquel vous aurez acquis votre modem fibre sera exigée le jour

du référencement de votre appareil.

Le paramétrage sur le réseau ALDA par SUMNET restreint les droits d'accès du propriétaire du matériel à la seule modification du réseau LAN (WIFI et IP de l'interface réseau local).

Cette restriction est due à des contraintes en matière de sécurité et de garantie de bon fonctionnement du service après activation du matériel.

Le GIE SUMNET ne pourra être tenu pour responsable d'une impossibilité de paramétrer le matériel acquis chez un tiers et n'est en aucun cas lié par un engagement de résultat tant avec le client qu'avec l'ALDA. Sa responsabilité ne pourra être engagée sur du matériel qu'il n'aurait ni vendu ni fourni.

III. INSTALLATION D'UN MODULE ONU (OPTICAL NETWORK UNIT).

Cette solution peut être envisagée. Il s'agit de la mise en place dans l'appartement d'un ONU administré par SUMNET et lui

permettant d'avoir une maîtrise de bout en bout sur la liaison fibre. Un routeur devra y être connecté dans l'appartement pour disposer du service internet (attention le service TV ne sera pas fourni avec cette solution).

L'ALDA ne recommande pas cette solution parce que les interventions à distance ne sont pas possibles dans ce cas.

Si vous optez pour cette solution, ce boîtier ONU doit impérativement être installé par SUMNET.

ASSISTANCE / PRÉSENCE SUR SITE SUMNET GIE

Ce service d'assistance prévoit que la résolution des incidents par les techniciens pourra engendrer une facturation de l'intervention soit auprès de la copropriété si l'incident provient d'une panne sur le réseau collectif de l'immeuble soit auprès des copropriétaires s'il s'agit d'une problématique privative.

L'ALDA supporte le coût d'assistance auprès des utilisateurs depuis plusieurs années pour couvrir des problématiques ayant pour origine des dysfonctionnements dont la responsabilité n'est pas de son ressort et qui incombe aux propriétaires ou copropriétés.

Nous rappelons ici qu'aucune copropriété n'assure la maintenance préventive de ses réseaux verticaux à notre connaissance malgré les sollicitations répétées de l'ALDA depuis plusieurs années.

Les statistiques à disposition de l'ALDA indiquent clairement que la plupart des incidents déclarés émanent d'une problématique privative (copropriétés ou copropriétaires) comme indiqué dans le bilan de saison introductif.

Il avait été acté par le Syndicat de l'ALDA d'août 2019 que les responsables de ces dysfonctionnements devaient en assumer la charge financière.

Fonctionnement :

Pour la saison hivernale, l'assistance sur site (possibilité de rdv avec un technicien) sera effective du lundi au vendredi inclus sauf jours fériés.

Procédure :

1 - L'utilisateur contacte la hotline pour déclarer son incident au 09 72 39 85 29.

Ce service est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Pendant les week-ends : possibilité de laisser un message sur répondeur téléphonique : un technicien vous recontactera dans les meilleurs délais le lundi matin.



Copropriétés déjà équipées verticalement été 2021

ADAGIO	NEVA
ALLEGRO	PAS DU LAC
ALPAGES 1 - 2	POINTE DE
ANDANTE	VORLAZ
ARAUCARYA	PORTES DU
ARIETIS	SOLEIL A
(appartements	PORTES DU
COTRAD)	SOLEIL B
CAP NEIGE	RÉSIDENCE DES
CHAPKA - HÔTEL	DROMONTS
DE LA FALAISE	SASKIA 1 -3
CROZATS	SASSAFRAS
DATCHA	SASSANKA
DOUCHKA	SEQUOIA
ELINKA	SEPIA
ÉPICÉA	SOSNA 1 - 2 - 3
HAUTS FORTS 2	TAÏGA
KOURIA	THUYA
INTRÊTS 1-2	TILIA
MALINKA	VIVACE
MÉLÈZES 1 - 2	

Copropriétés équipées verticalement pour l'hiver 2021-2022

ANTARES	YUCCA CEDRELLA
ASTER	

Reporté

FONTAINES	CEDRAT
BLANCHES	

Immeubles n'ayant pas encore passé commande

HAUT-FORTS 1	HERMINE
QUARTIERS	SNOW
AMARA-CROZATS	



RÉSEAU INTERNET (suite)

2 - La hotline référence cette déclaration sous la forme d'un « ticket » et tente de résoudre le problème à distance.

3 - Si le dépannage échoue à distance, un rendez-vous sera directement organisé par le service de hotline avec l'interlocuteur. Les modalités de ce rendez-vous seront automatiquement transmises au personnel d'astreinte sur site qui se rendra à domicile pour examiner et éventuellement résoudre le problème. Comme indiqué précédemment, la réparation est imputable financièrement au responsable du dysfonctionnement (propriétaire ou copropriété).

Le but de ce support téléphonique est avant tout d'apporter la réponse la plus appropriée aux usagers. Il intervient dans le but de les aiguiller et de transmettre les problèmes rencontrés aux bons interlocuteurs et référents techniques afin que ceux-ci répondent dans les meilleures conditions aux attentes de leurs clients.

Le service de support téléphonique mis à disposition concerne les aspects techniques du réseau ALDA.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de déclarer votre incident à la hotline. Il n'est d'aucune utilité de contacter les services administratifs de l'ALDA pour signifier tout dysfonctionnement.

Tout ticket ou appel reçu après 17h sera traité le lendemain.

SÉCURITÉ

Concernant le sujet de la sécurité et des obligations relatives à la loi SARKOZY auxquelles l'ALDA doit se soumettre, nous vous rappelons à nouveau que notre réseau ne dispose plus de portail d'authentification. Cette absence de portail ne remet en aucun cas en question les obligations auxquelles l'ALDA doit se soumettre à savoir la conservation des données de connexion pendant une année.

Il est ainsi du devoir de chaque propriétaire de modem d'assurer la traçabilité des utilisateurs de son réseau privé.

En cas de réquisition de toute entité habilitée pour utilisation frauduleuse et interdite, l'identité communiquée à l'instance requérante sera dans ces

conditions celle du propriétaire du modem déclarée auprès de nos services, notre base de données associant la mac adress du modem à la dernière identité déclarée.

Nous attirons par conséquent votre attention sur deux points majeurs :

- Assurez-vous que la sécurisation de votre ou vos réseaux WIFI est active et empêche la connexion de tout utilisateur inconnu et extérieur.
- Déclarez aux services de l'ALDA la cession éventuelle de votre modem (simple vente de votre modem, vente de votre appartement). Si ceci n'est pas opéré, vous continuerez à être reconnu comme utilisateur puisque votre identité sera associée à la mac address du matériel concerné dans notre base de données.

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA





SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2021

CHERS PROPRIÉTAIRES,

Cet été, l'Office du Tourisme d'Avoriaz a organisé les animations qui venaient rythmer notre semaine des propriétaires, je remercie leurs équipes pour les diverses mises à disposition et le temps qu'elles ont bien voulu nous consacrer.

Le contexte sanitaire même amélioré au cours de cette saison estivale nous a cependant contraints à ne pas organiser le repas des propriétaires, événement habituellement particulièrement fréquenté.

La coupe des propriétaires organisée au golf aura aussi été l'occasion de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Concernant cet hiver nous avons aussi entrepris d'organiser notre repas du mois de janvier, toujours agrémenté par la présence d'un groupe de musique traditionnel local. La dégradation du contexte sanitaire que nous subissons depuis plusieurs semaines nous amène de nouveau à devoir nous montrer raisonnables et nous avons décidé de suspendre l'organisation de ce moment festif et amical. Souhaitons que la fin de l'hiver se montre plus propice et que la reconduction de cette rencontre soit envisageable. Si tel est le cas, nous vous en tiendrons informés via nos canaux de communication habituels.

Dans l'attente, je tiens à vous souhaiter bonne santé et de très heureuses fêtes de fin d'année.

Amicalement,

JOËL GILBERT





INFOS PRATIQUES

REMONTÉES MÉCANIQUES

POINTS DE VENTE DES FORFAITS AVORIAZ

Caisses avec hôtesses de vente

- Gare de départ et d'arrivée du téléphérique 3S Prodains Express : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine de Super-Morzine : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine d'Ardent : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Place Centrale : de 8h30 à 16h45 (tous les jours). Ouverture prolongée les samedis pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).
- Résidence Elinka : samedis, dimanches et lundis de 8h45 à 16h45, jusqu'à 19h30 les samedis de vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).

Bornes achat/rechargement/retrait de commandes en ligne

- Caisse Place centrale (24h/24).
- Résidence Elinka (24h/24).
- Gare inférieure télécabine de Super-Morzine (8h-17h).
- Gare inférieure TC Ardent.
- Gare inférieure 3S Prodains.

Bornes achat/rechargement

- Gare inférieure du téléphérique des Prodains (salle d'attente/ horaires d'ouverture du téléphérique).
- Parking extérieur Avoriaz (24h/24).
- Accueil station Avoriaz (24h/24).
- Résidences Pierre et Vacances Amara, Saskia et Hermine (24h/24).
- Résidence Pierre et Vacances Crozats (de 8h à 20h).

ACHAT DES FORFAITS EN LIGNE

- Achat de forfait en ligne et retrait immédiat en borne : votre nouvel achat de forfait disponible en moins de 15 minutes sur :

www.skipass-avoriaz.com

- Rechargement de forfait en quelques clics sur l'application **Avoriaz Up & Down**.



DOMAINE D'AVORIAZ

Tarifs en euros	TARIFS INTERNET			TARIFS CAISSE		
	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Jeune Senior ⁽²⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Jeune Senior ⁽²⁾
5 heures	38	29	35	41	31	38
1 jour	45	35	41	48	37	44
2 jours	84	62	74	89	66	79
Montée Prodains Express				7,60	5,40	6,80
Aller/Retour Prodains Express				12,20	8,90	11
Débutant 5 heures				24	24	24
Débutant 1 jour				28	28	28
Débutant 2 jours				51	51	51
« Park and Stash » 1 jour				26,50	26,50	26,50
1 jour piétons - fondeurs				24	24	24
6 jours piétons - fondeurs				102	102	102
1 jour le samedi	34	34	34	37	37	37
2 jours (samedi + dimanche)	61	61	61	65	65	65

DOMAINE PORTES DU SOLEIL

Tarifs en euros	Jusqu'au 01.04.2022						À partir du 02.04.2022					
	Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune Senior ⁽²⁾		Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune Senior ⁽²⁾	
	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet
5 heures	53	50	40	38	48	45	45	43	34	32	41	38
1 jour	59	55,50	44	42	53	50	50	47	37	36	45	43
2 jours	113	106	85	80	102	95	96	90	72	68	87	81
3 jours	160	151	120	113	144	136	136	128	102	96	122	116
4 jours	207	194	155	146	186	175	176	165	132	124	158	149
5 jours	251	236	188	177	226	212	213	201	160	150	192	180
5 x 1 jour	295	278	220	210	265	250	250		185		225	
6 jours	295	278	221	208	266	250	251	236	188	177	226	213
7 jours	333	313	250	235	299	282	283	266	213	200	254	240
8 jours	368	346	276	260	331	311	313	294	235	221	281	264
9 jours	401	377	301	283	361	339	341	320	256	241	307	288
10 jours	429	403	322	302	386	363	365	343	274	257	328	309
11 jours	456	429	342	322	410	386	388	365	291	274	349	328
12 jours	481	452	361	339	433	407	409	384	307	288	368	346
13 jours	504	475	378	356	454	428	428	404	321	303	386	364
14 jours	526	495	395	371	473	446	447	421	336	315	402	379

⁽¹⁾Moins de 5 ans : forfait gratuit ; support « mains libres » obligatoire : 3 €. Justificatif de l'âge obligatoire pour l'obtention du forfait gratuit. Moins de 16 ans : tarif enfant (carte d'identité obligatoire à partir de 12 ans). ⁽²⁾Senior : 65 ans et plus / ⁽³⁾Jeunes : 16 à 19 ans.

Skiez en toute sérénité

Nos mesures sanitaires

(Sous réserve d'évolution réglementaire)

Pour la sécurité et la sérénité de nos personnels et de nos clients dans le contexte COVID-19, nous nous engageons à :

- > Une hygiène renforcée
- > Une distanciation sociale
- > La protection de tous
- > L'information et la sensibilisation

Vous trouverez ci-dessous les mesures applicables pour la prochaine saison d'hiver.

POUR NOS PERSONNELS :

- > Passe sanitaire obligatoire sous les mêmes conditions que notre clientèle.
- > Règles de distanciation physique.
- > Fourniture des éléments de protection personnelle adaptés à leur contexte de travail (masque, visière, paroi de protection, gel hydro-alcoolique...).
- > Port du masque obligatoire sous les mêmes conditions que notre clientèle.
- > Formation spécifique et information interne.
- > Hygiène renforcée dans les locaux communs.
- > Procédure d'identification et de suivi des cas contacts.

POUR NOS CLIENTS :

- > **Passe sanitaire obligatoire dès l'âge de 12 ans et 2 mois** depuis le dépassement du taux d'incidence national de 200 cas pour 100.000 habitants. Il sera contrôlé de manière aléatoire dans les espaces de vente et sur le domaine skiable par QR-code au moyen de l'application Tous Anti Covid Verif*.
- > **Distanciation sociale** dans les files d'accès entre personnes ou groupes de personnes voyageant ensemble.
- > **Port du masque obligatoire dès 11 ans sur les remontées mécaniques et dans les files d'accès** (recommandé également pour les enfants de 6 à 11 ans). Le masque n'a pas besoin d'être porté pendant la pratique du ski. Les skieurs ont l'obligation de porter un masque chirurgical ou un masque en tissu de catégorie 1 (certification AFNOR SPEC S76-001). Concernant les tours de cou, seuls ceux qui sont filtrants et homologués seront autorisés comme alternative aux masques. Très pratiques, ils peuvent être mis et enlevés rapidement. La SERMA propose des tours de cou homologués aux couleurs d'Avoriaz (en vente aux caisses des remontées mécaniques au tarif de 10€).
- > **Mise à disposition de gel hydro-alcoolique** aux endroits pertinents.
- > **Désinfection** quotidienne des locaux publics et des toilettes.
- > **Information** sur le domaine et sur les outils de communication de l'entreprise sur le site www.skipass-avoriaz.com/info/covid

À savoir : l'application mobile Avoriaz Up&Down permet de limiter les contacts en proposant le rechargement de son forfait directement dans l'application et en indiquant les temps d'attente aux remontées mécaniques en temps réel.

* L'application reconnaît les QR-Codes délivrés dans l'Union Européenne. Les autres personnes dont le QR-code ne serait pas directement reconnu par l'application peuvent aller dans les pharmacies françaises pour faire valider leur passe français dès lors qu'ils ont été vaccinés avec des vaccins reconnus par l'UE. Plus d'informations ici : <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/covid-19-vaccins/covid-19-vaccinsautorises>.



INFOS PRATIQUES

TRANSPORTS INTERNES STATION

Les traîneaux

Les traîneaux sont disponibles 7 jours sur 7, de 8h à 20h. 6 à 15 € la course en journée selon distance (bagages en sus : 3 €). Horaire de 8h/20h - Possibilité de promenade.

Les chenillettes

Les chenillettes sont disponibles durant les heures de nuit 7 jours sur 7, de 20h à 8h et les jours d'arrivées-départs (week-ends). Le tarif s'entend pour une famille de 1 à 5 personnes avec bagages.

Contact : +33 (0) 4 50 74 01 55

Les transports de la station (traîneaux et chenillettes) fonctionneront avec des protocoles sanitaires adaptés : port du masque obligatoire et désinfection régulière des traîneaux et chenillettes.

Courses en navette-chenillette

Zone	Accueil Route	Place Jean Vuarnet Téléphérique Prodains Express
AMARA FALAISE	10 €	12 €
CENTRE STATION	11 €	11 €
BAS STATION	12 €	10 €

Course en navette dans la station pendant votre séjour (sans bagages) : 10 €/course (1 à 5 personnes) + 2 €/personne supplémentaire.

Traîneaux

QUARTIER Tarifs en euros (pour un attelage)	Accueil Route Centre médical	Place Jean Vuarnet	Parking extérieur	Centre	Pôle enfance	Amara
FALAISE : Chalets et Résidences de la Falaise - Hôtel MiL8	7	12	9,50	8,50	8,50	8
FESTIVAL - CAP NEIGE : Cap Neige - Datcha - Épicéa	7,50	11,50	10,50	7	8	9
ALPAGES : Alpages 1 - Alpages 2 - Bêlambra - Magnolias	8,50	12,50	12,50	8,50	9	10
HERMINE - CROZATS : Hermine - anciens Crozats - Crozats Pierre & Vacances - Chalets d'alpages - Acacias	10	14	13,50	10	11	11
FESTIVAL - CENTRE : Office de Tourisme - Fontaines Blanches - Intrêts - Portes du Soleil - Snow	8,50	11	12	5,50	8	10
PROMENADE DES ARDOISIÈRES : Thuya - Sosna - Sassafras - Sassanka - Aquariaz - Pôle Enfance	8,50	11	12	10	8	10
VILLAGE DES DROMONTS : Dromonts - Séquoïa - Mélèzes 1 - Hauts-Forts 1 - Araucarya - Ruches - Village des Enfants	9,50	9,50	13	7,50	8	11
MÉLÈZES : Mélèzes 2 et 3 - Cédrat	11	8	15	9	10	12,50
BAS STATION : Pointe de Vorlaz - Taïga - Pas du Lac - Yucca - Cédrella - Sépia - Hauts-Forts 2 - Prodains Express	12	6	16	11	11	14

Supplément bagages : 4 €. Course entre l'Accueil-route et le parking extérieur P2 : 8 €. Le cocher n'est pas responsable des objets oubliés ou perdus lors du transport. Les objets seront déposés à l'accueil-route (+33 (0) 4 50 74 06 45) ou à la Police Municipale (+33 (0) 6 20 85 65 17). Pour toute réclamation, s'adresser aux représentants des cochers.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Pompiers 18	Accueil (Informations)
Urgences (pour les mobiles) 112	04 50 74 06 45
Gendarmerie 04 50 79 13 12	ALDA (Secrétariat) 04 50 74 15 75
Centre Médical 04 50 74 05 42	Office de Tourisme 04 50 74 02 11
	Mairie de Morzine 04 50 79 04 33

DÉBUT DE SAISON

Station fermée aux véhicules le **mercredi 8 décembre 2021** au plus tard.
Station ouverte touristiquement à partir du **vendredi 10 décembre 2021**.

FIN DE SAISON

Station fermée touristiquement le **dimanche 24 avril 2022**.
Station ouverte aux véhicules à partir du **lundi 25 avril 2022**.



INFOS PRATIQUES

PARKING AVORIAZ

La station est un site « skis aux pieds », sans voitures, pour préserver votre environnement et assurer ainsi votre bien-être. Des parkings sont à votre disposition à l'entrée de la station afin d'y laisser votre voiture dès votre arrivée. Des traîneaux vous conduiront jusqu'à votre logement.

PARKING DÉCOUVERT

Parking à ciel ouvert de 900 places, à 300 m de l'entrée de la station.

Tarifs :

- 70 € la semaine
- 12 € par jour
- 350 € la saison pour les résidents.

Services :

- Présence d'un caissier 24h/24,
- Prêt de pelles à neige
- Pas de réservations

Renseignements : 33 (0) 4 50 74 07 76

PARKING COUVERT

3 parkings couverts et gardés 24h/24 de 1730 places 4 bornes de recharge disponibles au parking couvert du Plateau.

Tarifs :

- 95 € par semaine
- 16 € par jour

Renseignements : + 33 (0) 4 50 74 07 76

Réservation en ligne sur
avoriazparkings.com

TÉLÉPHÉRIQUE 3S DES PRODAINS

- **Gratuit sur présentation de la carte Propriétaire (SERMA) en cours de validité.**

Attention : Le trafic du « Prodains express » est interrompu tous les jours entre 19h30 et 19h55.

HORAIRES :

Du lundi au jeudi de 07h à 21h

Le vendredi et le samedi de 07h à minuit

Le dimanche de 07h à 22h

Le parking découvert de 540 places est à votre disposition. Le stationnement journée est offert pour tout achat en ligne d'un forfait 5 heures ou journée.

- **Navette gratuite Morzine/Prodains/ Morzine ligne A**

Des navettes gratuites circulent de 8h à 21h entre les Prodains et Morzine pendant toute la saison hivernale.

PARKING DES PRODAINS

Parking SAGS. Ci-dessous les tarifs appliqués à partir du 11/12/2021 :

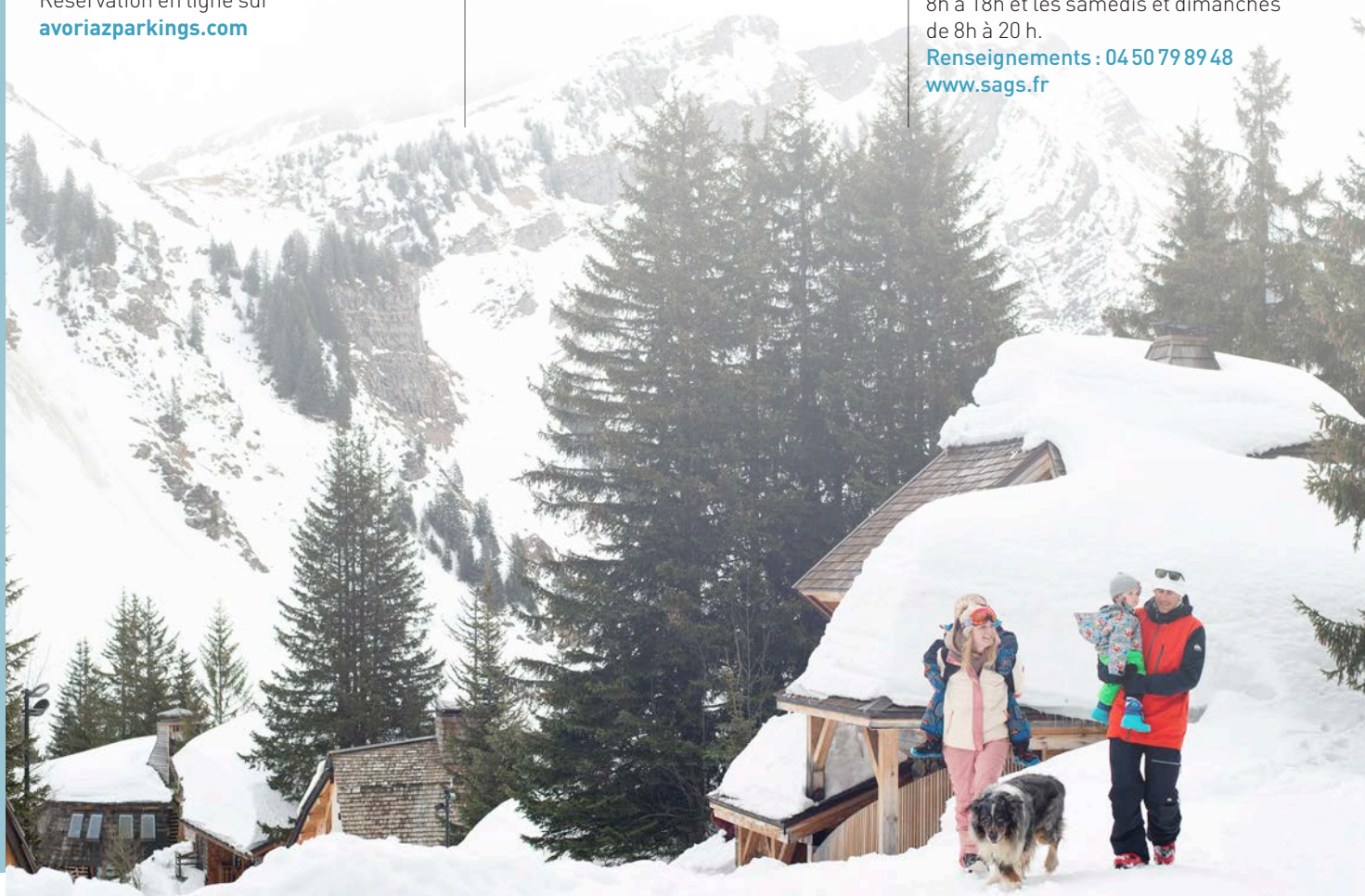
Durée de stationnement	P0 Courte durée	P1 Longue durée
30 minutes	Gratuit	Gratuit
1 heure	1,30 €	1,30 €
2 heures	2,50 €	2,50 €
3 heures	3,70 €	3,70 €
4 heures	4,70 €	4,70 €
8 heures	6,30 €	6,30 €
12 heures	15,70 €	10,60 €
De 12h à 24h	19,00 €	15,00 €
1 semaine	152,00 €	76,00 €
10 jours	214,00 €	107,00 €
2 semaines	300,00 €	150,00 €
Abonnement saison 2020-2021	360 €	

Tarif préférentiel au parking P1 longue durée pour les stationnements de 7 à 14 jours pour les réservations en prépaiement en caisse ou sur Internet : www.parkingmorzine.com (paiement sécurisé) :

7 jours : 65,00 € • 14 jours : 129,00 €

Point d'accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h et les samedis et dimanches de 8h à 20 h.

Renseignements : 04 50 79 89 48
www.sags.fr



Activités sportives et de loisirs

AQUARIAZ

Ouvert à partir du 10 décembre 2021 de 13h30 à 19h30 sauf le samedi. (ouverture exceptionnelle le samedi 11 décembre 2021 pour Rock On Snow).

CATÉGORIE	TARIFS
Adulte (à partir de 12 ans)	11 €
Seniors (65 et +)	10 €
Enfant 3/11 ans	7 €
Enfant (0/2 ans)	Gratuit

AQUAFITNESS

Des cours d'aquafitness sont proposés le matin du lundi au vendredi (une séance détente de 15 minutes en fin de cours est incluse) de 10h30 à 11h30.

Lundi : AquaDetox | Mardi : AquaTonic | Mercredi : AquaDynamique | Jeudi : AquaBody | Vendredi : AquaCardio

1 séance : 13 €

Tickets à acheter pendant les heures d'ouverture de l'Aquariaz. Réservation à l'avance.

AQUASPORT

Location d'appareils cardio aquatique (aquabike, vélo elliptique, tapis de running). Sur réservation à la caisse de l'Aquariaz pendant les heures d'ouverture.

30 minutes : 6 € | Forfait de 3 x 30 minutes : 15 €



Réservez votre entrée Aquariaz et Aquafitness en ligne sur l'application Affluences qui vous indiquera également la fréquentation en temps réel.

SQUASH & BLOC

Nouvel espace dans le centre station dédié aux sports indoor.

Ouverture et horaires :

Ouvert tous les jours sauf le samedi, de 14h à 20h.

Adresse et contacts :

Fontaines Blanches.
Réservations via l'application Affluences, sur place ou au 04 50 74 24 22

ESPACE ALTIFORME

Cours de fitness, yoga, Qi Gong et concerts méditatifs.

Ouverture et horaires :

Tous les soirs à partir de 19h. Planning des cours sur notre site Internet.

Adresse et contacts :

Route des Rennes
Inscriptions sur place.

HALTE GARDERIE AVRIZOU



La Garderie Avrizou accueille les enfants de 6 mois à 5 ans révolus en vacances en famille sur la station d'Avoriaz durant la saison.

Elle est agréée par la Protection Maternelle Infantile et est gérée par une association de type « loi 1901 ». Capacité d'accueil de 40 places et personnel diplômé de la petite enfance : infirmière, éducateur spécialisé, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance.

Ouverture et horaires :

Du dimanche au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Adresse et contacts :

251 Route des Rennes
T+33 (0) 4 50 74 24 43
Email : avrizou@avoriaz.com

LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

NOËL À AVORIAZ

24 DÉCEMBRE 2021

Le village d'Avoriaz se pare de mille lumières.

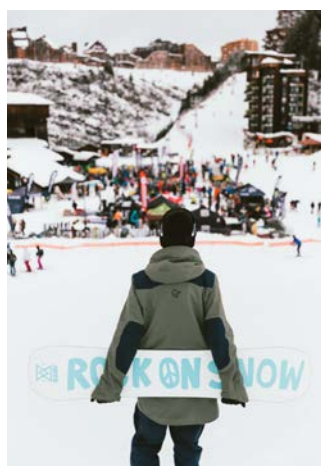
Une ambiance magique vous entourera pour Noël. Construction de bonhomme de neige, marrons chauds... Sous réserve des autorisations préfectorales.



ROCK ON SNOW

10 DÉCEMBRE 2021
AU 12 DÉCEMBRE 2021

Le Rock On, c'est l'occasion rêvée pour tester le nouveau matos et dans cette nouvelle version ce n'est pas moins de 60 marques qui s'offrent à vous. Des skis, des snowboards, des fixations, des boots, des casques, masques, vestes...



PARADE DE CARNAVAL

05 FÉVRIER 2022 AU 07 MARS 2022

La grande parade de Carnaval : pendant les vacances de février, le centre du village s'anime tous les jeudis avec la grande parade. Venez admirer le défilé des chars géants, des mascottes du village guidées par les enfants.



Retrouvez
le programme
d'animation et
les événements
sur le site de l'Office
de Tourisme :



PROGRAMME
D'ANIMATIONS



ÉVÉNEMENTS